



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Les étudiants du Cégep de Sherbrooke déplorent l'intransigeance du Conseil

Sherbrooke, le 15 décembre 2009 – L'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AÉCS) conteste la décision du conseil exécutif de la ville de Sherbrooke de garder le cap sur la hausse du coût des vignettes de stationnement du Plateau Sylvie-Daigle. Elle promet de continuer à mobiliser ses membres afin de rappeler aux élus, par divers moyens, les engagements et valeurs qu'ils ont avancés lors de la récente campagne électorale et qu'ils semblent déjà avoir mis de côté.

L'AÉCS déplore en premier lieu l'absence de dialogue et le manque d'ouverture des membres du Conseil municipal, qui ont préféré résoudre la question en huis-clos de façon unilatérale plutôt que de consulter les principaux intéressés, soit les étudiants eux-mêmes. D'autant plus que l'association avait invité la présidente du comité de développement communautaire et social (qui englobe désormais les questions relatives à la vie étudiante) à tenir une rencontre afin d'évaluer différents scénarios alternatifs, conciliant les principes du développement durable et les réalités des parents-étudiants et des étudiants provenant de l'extérieur de Sherbrooke, principaux utilisateurs du plateau Sylvie Daigle.

L'AÉCS déplore également le manque de leadership du nouveau maire, Bernard Sévigny, et l'intransigeance du président du Conseil municipal, Serge Paquin, dont les plates excuses ne suffiront pas à boucler le budget des étudiants touchés par cette mesure à la veille du temps des fêtes. L'AÉCS comprend mal comment il est possible de justifier une hausse de 82% du coût des vignettes de stationnement en vertu d'une prétendue harmonisation des tarifs, alors que les services entre les deux espaces de stationnements (campus vs plateau) sont loin d'être équivalents, notamment au niveau de la sécurité, du déneigement, de l'éclairage et de l'entretien de la chaussée. **Les étudiants estiment qu'ils n'ont pas à faire les frais de travaux d'aménagement futurs**, alors qu'ils peinent souvent à joindre les deux bouts et qu'ils contribuent déjà au développement durable par le biais d'une entente spécifique entre le Cégep et la Société de transport de Sherbrooke. En vertu de cette entente, ils doivent obligatoirement déboursier 50\$ par session et ce montant est appelé à augmenter dès la session d'automne 2010.

L'AÉCS entend toujours déposer sa pétition contre la hausse des tarifs à la prochaine séance du Conseil municipal et mettra de l'avant différentes actions surprises pour continuer à protester.